

Interview Patrice Idier – AEF (Agence Emploi Formation)

Le 12 janvier 2012

Suite à l'inauguration de l'E2C 92, à Clichy

Île-de-France : La Poste réoriente une partie de sa taxe d'apprentissage pour soutenir son partenariat avec les E2C (P. Idier, La Poste)

Le partenariat avec les E2C (Écoles de la deuxième chance) représente pour La Poste un intérêt en termes « d'insertion professionnelle, de recrutement, de partage des projets avec d'autres acteurs ». Il permet en outre « de mettre en commun et de parler différemment avec les acteurs territoriaux de sujets tels que l'insertion professionnelle », indique à l'AEF Patrice Idier, délégué régional du groupe La Poste pour l'Île-de-France et responsable du partenariat avec le réseau des E2C. Quatre ans après les premiers contacts avec l'E2C Paris, La Poste vient de finaliser, fin 2011, des conventions de partenariat avec les sept autres écoles de la deuxième chance franciliennes. Cette collaboration a déjà débouché sur douze recrutements en CDI, l'accueil de 80 stagiaires et la mise en place d'un partenariat entre les huit E2C et le CFA du groupe en Île-de-France, Formaposte. Dans le cadre de ce partenariat, La Poste a « fait le choix de reprioriser des éléments de [sa] taxe d'apprentissage pour soutenir les E2C franciliennes » en leur versant « environ 330 000 euros » à ce titre.

AEF : Comment est né le partenariat entre La Poste et les E2C franciliennes ?

Patrice Idier : Le partenariat avec l'E2C Paris remonte maintenant à quatre ans. Nous nous sommes rapprochés de cet organisme après avoir eu, à l'époque, connaissance de son existence et des bons résultats qu'elle rencontrait dans des partenariats avec d'autres grands groupes. Partant de là, nous avons mis l'approche de l'insertion portée par l'E2C en écho avec les enjeux de La Poste en Île-de-France, où nous employons 56 000 personnes et réalisons en moyenne 2 000 recrutements par an, soit 40 %-50 % des recrutements nationaux. De fait, nous sommes un acteur majeur de l'emploi dans la région et nous sommes attentifs à toutes les opportunités qui peuvent exister en matière d'insertion, notamment l'apprentissage et l'alternance, mais nous ne voulons pas nous priver de dispositifs qui sont en phase avec nos valeurs et nos besoins.

Dans un premier temps, le partenariat avec l'E2C Paris a donc porté sur une phase d'appropriation pour que nous apprenions à nous connaître et que nous sachions précisément ce que nous pouvions faire ensemble. Le premier objectif pour nous était de mieux faire connaître La Poste et ses métiers au corps professoral et aux stagiaires de cette école. J'ai également proposé d'entrer au conseil d'administration de l'E2C Paris car cela me semblait logique, dans un objectif de partenariat réel, de ne pas rester « à côté » de la vie de l'école. Dans le même temps, nous avons présenté l'E2C aux équipes de La Poste. Ces étapes de communication croisée ont notamment permis de réaliser que La Poste avait un véritable déficit de notoriété auprès des stagiaires qui ne la

connaissaient pas et ne connaissaient pas ses métiers. Nous avons ensuite très vite été amenés à proposer des stages à l'E2C, et deux ans après le début du partenariat, nous avons recruté comme apprentie, dans les Hauts-de-Seine, une jeune femme issue de l'E2C Paris, alors même que ce n'était pas l'objectif que nous avons assigné à ce partenariat. Ce premier recrutement en apprentissage a eu pour effet d'attirer l'attention, en interne, sur un dispositif qui pouvait donc déboucher sur des embauches et qui n'était pas forcément identifié jusqu'alors.

AEF : C'est cette nouvelle voie de recrutement qui a permis de favoriser l'extension du partenariat aux autres E2C franciliennes ?

Patrice Idier : Les contacts avec les sept autres E2C franciliennes ont pu être noués grâce à l'école parisienne et à leur fonctionnement en réseau. Aujourd'hui, en procédant toujours avec la même démarche un peu itérative, nous sommes dans la gouvernance de cinq des huit E2C franciliennes et nous avons signé un partenariat avec chacune des huit écoles. Nous formalisons ces partenariats quatre ans après avoir commencé à travailler avec l'E2C Paris, car nous avons préféré attendre d'avoir identifié des objectifs utiles et réalisables.

AEF : Quatre ans après les premiers contacts avec les E2C, quel est le bilan du travail avec ces organismes d'insertion ?

Patrice Idier : Au total, nous avons recruté douze jeunes issus des E2C en CDI, nous avons accueilli 80 stagiaires et nous commençons à avoir un recul suffisant sur ces jeunes qui ont intégré La Poste. Nous nous rendons compte que, pour des jeunes qui ont à un moment donné été très éloignés de l'emploi, ces personnes sont très motivées, très sensibles à la dimension relation client de leur métier, et s'intègrent très bien à l'entreprise. Ce partenariat est maintenant très concret pour nous.

AEF : Les E2C visent de plus en plus des débouchés en alternance pour leurs stagiaires, de manière à les aider à monter en qualification et à s'inscrire de manière plus durable dans l'emploi. Est-ce une dimension que vous avez prise en compte dans votre partenariat ?

Patrice Idier : C'est un aspect que nous n'avions pas identifié initialement mais qui est apparu très clairement au fur et à mesure de notre travail avec les E2C. Aujourd'hui, en plus d'un partenariat avec La Poste, les huit E2C franciliennes aussi ont aussi un partenariat avec le CFA du groupe en Île-de-France, Formaposte. Dans ce cadre, une passerelle a été créée entre ces écoles et notre centre de formation. Au-delà des 80 stagiaires que nous avons accueillis, une quinzaine de jeunes supplémentaires sont dans les dispositifs d'alternance de La Poste et ils intégreront essentiellement le groupe à l'issue de leur formation, mais aussi d'autres entreprises.

AEF : Vous avez évoqué les partenariats que vous venez de signer avec les huit E2C franciliennes. Pouvez-vous les détailler un peu plus ?

Patrice Idier : Nous n'avons pas voulu reproduire à l'identique le partenariat qui existait avec l'E2C de Paris, de manière à respecter les particularités de chacune. Toutefois, il y a un tronc commun à tous ces accords passés avec les écoles : présentation de La Poste aux stagiaires et aux professeurs, présentation du

forum des métiers du groupe... En plus, s'agrègent à ce tronc commun des activités spécifiques. Par exemple, dans quelques écoles, dont Paris, il y a un volet culturel à ces partenariats. Dans ce cadre, nous développons des projets pédagogiques culturels qui font sens à la fois pour l'école et pour l'entreprise. Nous avons, par exemple, associé à un concours de slam trois des écoles pour amener les jeunes à travailler leur expression orale et écrite, ce qui fait sens pour une entreprise comme La Poste. Au travers de projets de ce type, nous visons à participer à la construction des hommes et des femmes que sont ces jeunes, au-delà des travailleurs qu'ils vont devenir. Au-delà de l'insertion professionnelle, nous pensons que nous pouvons contribuer à la diffusion de l'expression culturelle auprès de publics qui en sont exclus, voire qui s'en excluent eux-mêmes.

AEF : Quel est l'intérêt pour La Poste de ces partenariats avec les E2C ?

Patrice Idier : Il y a un intérêt en termes d'insertion professionnelle, de recrutement. Il y a aussi un intérêt à partager des projets avec d'autres acteurs, et enfin, il est intéressant de mettre en commun et de parler différemment avec les acteurs territoriaux de sujets tels que l'insertion professionnelle. Pour cela, les E2C représentent un interlocuteur pertinent puisque s'y retrouvent des entreprises, les collectivités territoriales, l'État, les réseaux consulaires...

AEF : Ces partenariats représentent-ils un investissement financier pour La Poste ?

Patrice Idier : Oui, c'est un des éléments présent dans tous les partenariats signés avec les E2C. Dès lors que ces écoles ont deux ans d'ancienneté, nous les soutenons via la taxe d'apprentissage. En 2011, pour les huit écoles, La Poste a versé environ 330 000 euros au titre de la taxe d'apprentissage, dont plus de 130 000 euros à Paris. Il faut savoir que, en Île-de-France, La Poste verse environ 10 millions d'euros au titre de la taxe d'apprentissage. Nous avons fait le choix de reprioriser des éléments de notre taxe d'apprentissage pour soutenir les E2C franciliennes. Au-delà de cette allocation « fiscale », il existe des investissements liés au temps passé par les salariés qui s'investissent dans ces partenariats et des dons faits à certaines écoles (vélos, fonds documentaires...).

Globalement, j'ai envie de dire que nous soutenons les E2C comme nous soutenons l'Essec (École supérieures des sciences économiques et commerciales) dans le cadre d'un autre partenariat. Nous avons de tels besoins de recrutement et sur des profils tellement variés que nous ne voulons nous couper d'aucun dispositif.

AEF : Pour en revenir aux jeunes issus des E2C, sur quels types de postes sont-ils recrutés ?

Patrice Idier : Nous recrutons essentiellement sur des postes de facteurs, d'agents commerciaux des bureaux de poste et d'autres postes dans les filiales (Médiapost, Chronopost, Extelia...).

AEF : Comptez-vous élargir le partenariat qui existe avec les E2C à d'autres types de dispositifs ?

Patrice Idier : Fondamentalement, il existe aujourd'hui deux axes que nous allons explorer : approfondir le partenariat existant et ensuite, éventuellement, l'élargir à d'autres acteurs. Fin 2011, nous avons fixé un cadre régional qui définit les relations entre les E2C et La Poste. Ainsi, il y aura, dans tous les départements, des relations entre les écoles et le CFA d'ici la fin du premier trimestre 2012. Nous avons décidé de continuer le recrutement de jeunes issus des E2C, que ce soit en CDI ou en stage, de poursuivre notre politique de soutien via la taxe d'apprentissage au moins au même niveau qu'en 2011.

Par ailleurs, nous avons décidé, avec les représentants des E2C, de mettre les jeunes en relation avec d'autres réseaux associatifs, afin qu'ils puissent les aider à gérer la gratification qu'ils reçoivent dans le cadre de l'école et qui est souvent la première rémunération qu'ils perçoivent. [Les jeunes des E2C perçoivent une rémunération en tant que stagiaire de la formation professionnelle. Son montant varie en fonction de leur niveau de qualification et de leur âge.]

Pour ce qui est d'élargir le partenariat, nous restons attentifs aux autres dispositifs d'insertion, du type Epide (Établissement public d'insertion de la Défense), mais nous avons fait le choix de concentrer nos efforts sur le partenariat avec les E2C. Nous travaillons toutefois aussi avec des dispositifs du type « emplois tremplins » portés par les collectivités dans le cadre d'actions de recrutement. Nous ne nous interdisons pas non plus de mobiliser les missions locales et les maisons de l'emploi, ainsi que nous l'avons déjà fait, et avec qui nous avons maintenant des relations étroites dans chaque département. L'objectif est toujours le même : ne pas se couper des différentes voies de recrutement.

Contact : Groupe La Poste, Virginie Gueidier, Contact Presse, 01 55 44 22 41, virginie.gueidier@laposte.fr